

L'objectivation des risques, le langage des certitudes Les statistiques du travail en Argentine pendant la période 1930-1943

The Objectification of Risk, the Langage of Certainty Labor Statistics in Argentina during the Period 1930-1943

Claudia Daniel

Volume 43, numéro 2, automne 2011

La statistique en action
Statistics in Action

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008243ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008243ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daniel, C. (2011). L'objectivation des risques, le langage des certitudes : les statistiques du travail en Argentine pendant la période 1930-1943. *Sociologie et sociétés*, 43(2), 177–199. <https://doi.org/10.7202/1008243ar>

Résumé de l'article

Depuis les années 1910, la production des statistiques socioprofessionnelles est le fait d'une instance spécialisée de l'État argentin. Dans cet article, on analyse certains instruments de quantification appliqués par les experts de la Division statistique du Département national du travail pour exprimer formellement la vulnérabilité de la situation du travailleur en Argentine pendant la période 1930-1943, tout en explorant les réseaux sociaux qui font usage de ces quantifications. Même en l'absence de consensus solides, les catégories statistiques ont renseigné les débats politiques axés sur des initiatives gouvernementales relatives à la protection sociale des travailleurs. Cet article se propose de déterminer l'influence des outils quantitatifs au cours de ces discussions, leur incorporation aux pratiques politiques des organisations corporatives et le rôle qu'ils ont joué dans l'établissement de liens entre ces acteurs et l'État.



L'objectivation des risques, le langage des certitudes

Les statistiques du travail en Argentine
pendant la période 1930-1943

CLAUDIA DANIEL

Université de Buenos Aires
Instituto de Desarrollo Económico y Social —
CONICET
Aráoz 2838
C1425DGT
Buenos Aires
Argentine

Courriel : claudiadaniel@gmail.com

INTRODUCTION

C'est en 1907 que le *Departamento Nacional del Trabajo* (Département national du travail, DNT) est créé en Argentine en suivant le modèle des agences gouvernementales organisées dans les pays occidentaux modernes, lesquelles avaient pour objectif d'observer, connaître et légiférer en matière de relations professionnelles¹. La création du DNT — sous l'égide du ministère de l'Intérieur — est le produit d'une double tendance. D'un côté, elle est l'expression administrative d'une préoccupation amplement répandue parmi la classe dirigeante face au développement de la question ouvrière, à la politisation des travailleurs et à l'explosion du conflit social avec des épisodes de violence. De l'autre, son organisation indique l'intention politique de doter d'un principe scientifique les actions gouvernementales. Ainsi, l'une des principales fonctions

1. Entre 1890 et 1910, des bureaux du travail ont été créés en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Dans ces pays a été promue une législation qui codifiait les relations ouvriers-patrons et protégeait les salariés. Des enquêtes ont également été développées ainsi que des études sur les budgets ouvriers, les syndicats, le chômage (Davidson, 1990; Desrosières, 2003; Topalov, 1994).

du DNT sera de produire une connaissance systématique du monde du travail. Organisme à caractère technique — il n'était pas doté au début d'un pouvoir de police et ne pouvait réglementer des lois mais seulement en suggérer — le DNT se consacre à la production régulière de statistiques socioprofessionnelles à travers sa Division statistique (DE-DNT).

À partir de 1912, un groupe de fonctionnaires et de techniciens spécialisés s'engage dans l'application d'outils quantitatifs et de guides de collecte des informations dans le but de produire un diagnostic sur la situation de la classe ouvrière. Les domaines d'étude confiés à la DE-DNT sont nombreux : conflits et risques du travail (maladies ou accidents), chômage, budget des ménages ouvriers, organisation syndicale et prix courants des produits de première nécessité. On se propose encore de quantifier le travail à domicile, le salaire, la journée de travail, et le travail des femmes et des enfants. Le personnel du département des statistiques n'est pas nombreux (entre six et huit membres pendant toute la décennie) mais ses capacités d'enquête sont multipliées grâce aux liens établis avec d'autres divisions du DNT : inspection et contrôle, et législation. Les activités d'inspection prévoient la collecte de données, tandis que les propositions de législation ouvrent des pistes à de nouveaux domaines d'enquête. Bien que les matières renseignées soient établies par la loi, la sélection des techniques et la définition des systèmes de classification sont le fait des statisticiens. Au demeurant, jusqu'à la réorganisation du service statistique en 1934, qui a renforcé son autonomie technique, il est arrivé que son domaine de compétence soit investi par le pouvoir politique².

Au cours des années 1920, on tient de plus en plus compte des chiffres de la DE-DNT au moment de déterminer l'agenda de l'État en matière de politiques sociales, ce qui marque des formes de gestion politique et administrative de la conflictualité sociale. Dans les années 1930, cette agence bureaucratique sera considérée dans le pays comme un laboratoire social moderne. C'est une étape de croissance pour les statistiques du travail et d'élargissement de ses marges d'autonomie, conduite par l'avocat José Figuerola³. C'est ainsi que le bureau développe ses recherches statistiques, élargit sa portée géographique (via la création de bureaux en province), accélère son rythme d'actualisation (en partie grâce à la mécanisation des tâches de la collecte des données), introduit des méthodes, des concepts et des calculs innovateurs tout en diversifiant ses publications⁴. Son budget augmente également suite à l'attribution des fonds destinés

2. Par exemple, les questions du recensement des chômeurs en 1932 ont été définies par le Parlement national.

3. José Figuerola est né en Espagne en 1897. Il a pris la nationalité argentine en 1930, il a été nommé chef de la DE-DNT pendant le gouvernement du général Uriburu. Il a assuré cette fonction entre 1931 et 1943. Par la suite, Figuerola est devenu secrétaire générale du Secrétariat du Travail et de la Prévision (1943-1944). Il a été membre de la Société argentine des statistiques créée en 1937. Pour en savoir plus sur sa trajectoire, voir González Bollo, 2011.

4. Si l'on suit la classification de Jean-Pierre Beaud et de Jean-Guy Prévost (2010 : 44-48), pendant cette étape, l'activité statistique de l'Argentine s'encadre dans un régime de nationalisation statistique, surtout du fait des caractéristiques et de l'orientation de la structure de l'appareil officiel de quantification

à la réalisation du premier recensement national des chômeurs (1932), puis grâce à la création du Fonds de prévision ouvrière et amélioration des services du DNT. Dans le contexte d'une nation en plein processus d'industrialisation, les chiffres de la DE-DNT se révèlent être des codes socialement reconnus de lecture du monde du travail.

Le présent article se propose d'identifier quelques-uns des effets de l'expansion de la rationalité statistique en Argentine sur les modalités concrètes d'action dans le champ politique entre 1930 et 1943, non seulement du point de vue de l'État mais aussi d'autres acteurs sociaux, de plus en plus importants dans le contexte social de l'époque⁵. Dans ce but, nous avons choisi comme objet d'étude les instruments statistiques appliqués pour objectiver le monde du travail et les pratiques politiques orientées sur l'intervention dans ce champ afin d'évaluer son influence pratique. L'approche théorique utilisée s'intéresse à l'analyse des procédures de quantification mais porte aussi son attention sur les réseaux sociaux qui ont recours à ces mesures. On dira, avec Alain Desrosières (1993), que les statistiques sont abordées en termes de langage commun qui opère comme fondement du débat sur les questions sociales. Les connaissances produites par les outils quantitatifs apportent aux agents sociaux les éléments pour rationaliser des arguments dans leurs discussions avec autrui (Porter, 1995).

Au cours des dernières années, le champ de l'histoire de la statistique s'est enrichi de divers apports. Et l'on trouve, d'un côté, des recherches sur l'histoire des institutions et des pratiques statistiques qui ne se sont pas limitées aux pays pourvus de grands systèmes statistiques tels que les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, mais ont aussi analysé l'appareil de collecte de données dans des pays tels que le Canada ou le Brésil (Beaud et Prévost, 1997). En même temps, les études sur les catégories de recensement se sont développées dans le cadre d'une réflexion sur la construction de l'État et la formation de la Nation (Hirsch, 1997; Otero, 2006; Patriarca, 1996; Schor, 2009). À travers l'étude spécifique du développement des statistiques du travail, la littérature a montré la contribution des statistiques dans la définition des politiques sociales, comme c'est le cas du travail de classification des réformateurs britanniques à l'époque victorienne et édouardienne (Davidson, 2004, 1990; Topalov, 1994).

(présence de bureaux statistiques dans les ministères, tendance à la centralisation et à la coordination du système, complexification, division du travail de collecte de données); mais aussi, sur le plan des normes, du fait de la prédominance d'un discours de type administrativo-scientifique et la dépersonnalisation des publications statistiques (Otero, 2006: 223).

5. Cet article s'occupe d'une période historique particulièrement intéressante pour l'étude de l'articulation entre les outils quantitatifs et la dynamique politique. Cette période s'ouvre avec le premier coup d'État survenu en Argentine le 6 septembre 1930 et se clôture avec un autre coup d'État, le 4 juin 1943, après une succession de gouvernements conservateurs. Il s'agit d'une étape d'amplification des domaines de l'intervention étatique, pendant laquelle l'État intensifie son rôle de médiateur dans la relation capital-travail. Les organisations ouvrières et patronales sont de plus en plus présentes sur la scène publique. La reconfiguration des liens entre ces acteurs corporatifs et le pouvoir politique laisse un espace important à la participation d'experts, forts de leurs savoirs spécialisés et de la maîtrise de leurs outils techniques. Ce scénario s'avère propice pour analyser le degré d'appropriation des statistiques par ces acteurs sociaux.

Cet article se structure en trois temps. Nous allons d'abord explorer la manière dont la production de statistiques officielles ouvre des voies de communication entre les techniciens du DNT, en représentation de l'État, et les organisations ouvrières et patronales, en donnant une certaine régularité à ce flux. Ces voies auraient contribué à fortifier les réseaux qui dans la pratique ont rendu possible la médiation par l'État du conflit d'intérêts. Dans un deuxième temps, nous examinerons les pratiques revendicatives du mouvement ouvrier pour observer la manière dont cet acteur social a réussi à capitaliser politiquement les outils de quantification. Puis, finalement, nous nous intéresserons à certaines initiatives dans le domaine de la sécurité sociale promues entre 1930 et 1943 et aux discussions politiques qu'elles ont générées, ceci afin de connaître la manière dont les statistiques ont renseigné le débat et contribué à modeler la question de la prévision sociale. La production de connaissances sur les secteurs populaires par le biais des statistiques officielles a alimenté la perspective assurantielle et a apporté des arguments rationnels à ceux qui soutenaient le besoin d'une plus grande protection.

LA PRODUCTION STATISTIQUE : DES PONTS ENTRE LA BUREAUCRATIE ÉTATIQUE ET LES ENTITÉS OUVRIÈRES ET PATRONALES

Dès sa création, les chiffres élaborés par la DE-DNT ont été diffusés par le biais de publications régulières de distribution gratuite. Celles-ci étaient destinées à populariser l'information sur les faits sociaux relatifs au monde ouvrier⁶. Ces publications étaient principalement envoyées aux bureaux du travail d'autres pays, à des consulats et des bibliothèques publiques, mais aussi à des associations ouvrières et patronales. Les statistiques officielles ont trouvé un circuit de divulgation aussi bien dans la presse bourgeoise que dans les journaux ouvriers (Daniel et González Bollo, 2010). Les statisticiens des années 1930 considéraient qu'il était primordial que l'information ne soit pas ignorée par les principaux concernés. Le Dr Emilio Pellet Lastra, alors président du DNT, concluait son introduction à la *Revista de Investigaciones Sociales* de 1939 en soumettant cette publication « au libre examen des secteurs du travail et du capital, face aux contingences du débat de leurs intérêts respectifs » (*Investigaciones Sociales*, 1940 : 6). Comme c'était le cas de leurs collègues anglais et français, les experts argentins entendaient les statistiques comme une pièce centrale du mécanisme nécessaire pour canaliser les relations conflictuelles entre ouvriers et patrons (Topalov, 1994 : 300). Le processus de production des chiffres officiels établissait une autre instance d'intermédiation entre l'État et les représentants du capital et du travail ; située dans le domaine cognitif, elle venait s'ajouter au rôle pratique assumé par le DNT dans la conciliation de ces intérêts.

6. Les *Boletines* ont été l'organe de diffusion du DNT depuis ses débuts. Tandis que les *Crónicas Mensuales* ont circulé à partir de 1918 et la *Revista de Investigaciones Sociales* à partir de 1936. Ces premières publications se sont occupées de divers aspects relatifs au monde ouvrier, non seulement statistiques, tels que législations, descriptions des conditions de travail, assistance aux ouvriers.

Les bureaucrates de la DE-DNT ont fait des efforts pour intégrer les entités ouvrières dans leurs études statistiques. En premier lieu, parce que cela permettait d'établir une voie de contact fréquent entre l'État et les syndicats, vu que ces derniers devenaient leur source d'information ou un maillon fondamental de la chaîne de production de données. De plus, l'intégration des syndicats s'avérait importante parce qu'on incorporait ainsi les ouvriers à un langage et à un mode de représentation où les experts de l'État étaient leurs principales autorités. En Argentine, les organisations ouvrières ont été associées à la production des statistiques sous un modèle différent par rapport à la France et la Grande-Bretagne où les syndicats ont eu une représentation directe au sein des bureaux du travail, en qualité de personnel permanent ou temporaire⁷. Cette participation a permis aux organisations ouvrières de transférer leurs intérêts, et même leur vocabulaire, aux statistiques officielles. À la fin du XIX^e siècle, les organisations syndicales ont pris part à une routine mensuelle de production statistique, par exemple, sur le chômage ou sur les grèves. Les questionnaires utilisés par les experts du travail étaient le résultat d'une négociation délicate entre langage savant et langage populaire. Il faut noter que les représentants syndicaux devaient non seulement fournir des données mais aussi des opinions sur tel ou tel sujet. Christian Topalov (1994) évoque cette expérience comme celle des syndicats devenus statisticiens⁸. En Argentine, au contraire, les statistiques ont été élaborées par une bureaucratie technique qui détenait le monopole de cette compétence et qui, tout en sollicitant la collaboration des travailleurs, les maintenait à distance au moment de définir les catégories de la classification et les paramètres des études.

Concernant l'enquête sur le coût de la vie, la DE-DNT a développé trois formes de distribution des cahiers devant être remplis par les ménages ouvriers: les inspecteurs du travail, les entreprises auxquelles étaient rattachés les enquêtés et les syndicats auxquels ils adhéraient. Lors de l'enquête de 1933, la Confédération générale du travail (CGT) a collaboré en distribuant 800 cahiers parmi les 6000 conçus pour noter les dépenses mensuelles. L'entité ouvrière, créée en 1930, devenait ainsi partie prenante de la chaîne statistique d'élaboration des indices du coût de la vie. Son rôle était d'assurer le lien institutionnel avec le DNT; elle faisait parvenir l'information à ce bureau public, une fois qu'elle recevait des syndicats les cahiers remplis par les ménages ouvriers. De son côté, la loi 11.868, adoptée en août 1934, a inclus les syndicats dans l'organisation des statistiques du chômage. Ce projet a été bien accueilli par la CGT: «l'organisation ouvrière, soucieuse de disposer des éléments de jugement qui permettent de dûment apprécier le marché du travail, doit collaborer dans la mesure

7. En Argentine, le mouvement ouvrier a demandé, sans succès, une certaine intervention dans la gestion de plusieurs organismes étatiques, non seulement statistiques. En 1933, la CGT s'est adressée au président de la Chambre des députés en demandant sa participation dans le DNT. Ce qui lui fut refusé.

8. Le développement des syndicats comme statisticiens est à mettre en relation avec le développement de pratiques d'assurance parmi les associations ouvrières. Les modes de production officielle des statistiques du chômage (au niveau local et par profession) et l'usage social de ces chiffres correspondaient. Pour approfondir, voir Topalov, 1994: 300-310.

du possible avec le recensement» (*C.G.T.*, 28 décembre 1934: 8). En 1937, la CGT a également participé à l'enquête officielle sur les salaires des travailleurs.

La tête de la CGT se présentait désormais comme un allié important du DNT dans son travail statistique, capable d'épauler ses chiffres y compris devant les objections émanant du mouvement ouvrier. En 1933, en désaccord avec les données officielles, la Fédération des employés du commerce (FEC) a conduit sa propre enquête sur les prix des articles de première nécessité car on se méfiait des chiffres du gouvernement. Les résultats obtenus par la FEC contredisaient les données de la DE-DNT. La tête de la CGT a choisi de soutenir publiquement les chiffres officiels à travers l'organe de presse qu'elle contrôlait (*C.G.T.*, 16 novembre 1934: 3). Ce qui était cohérent avec sa position modérée et conciliatrice par rapport au pouvoir politique qui a prévalu au cours des premières années. La CGT a objecté à la FEC la composition du panier de consommation des ménages, sur lequel se fondaient ses spéculations, car on avait exclu des articles de base de l'économie des ménages ouvriers, tels que la viande, le lait et le pain. Cette controverse indiquait qu'en Argentine on n'avait pas encore atteint un consensus solide sur lequel appuyer l'objectivation du coût de la vie. Il y aura des procédés différents pour mesurer, mais le fait que l'un d'eux soit considéré comme la seule mesure valable suppose de compter avec le pouvoir social nécessaire pour l'établir en tant que tel. C'est cette bataille qu'ont remportée les statistiques officielles.

Ainsi, bien que la CGT semblait acquise aux statistiques officielles, ses cadres ne se rangeaient pas totalement derrière le DNT. Au sein de l'agence, il y avait cette perception selon laquelle les travailleurs organisés restaient méfiants à son égard. Les dirigeants de la CGT considéraient, par exemple, que les travailleurs syndicalisés avaient eu une moindre participation que les non-organisés dans l'enquête sur le coût de la vie en raison de leur indifférence ou aversion pour tout ce qui pouvait ressembler à un contrôle officiel. Selon la tête de la CGT, les travailleurs «ne prenaient pas ces choses au sérieux» parce qu'ils ne se rendaient pas compte de l'importance que les statistiques pouvaient avoir pour eux-mêmes en termes d'organisation et de bénéfices à en tirer. Aux yeux des dirigeants de la CGT, «il est de l'intérêt des travailleurs que leurs conditions de vie soient parfaitement connues, que leur misère, s'ils en pâtissent, soit publique. Cela leur donnera davantage d'autorité pour réclamer une amélioration de leur situation» (*C.G.T.*, 3 mai 1935: 4).

La réticence, voire la suspicion des bases ouvrières avait de nombreux antécédents. Dès ses débuts, les travaux du DNT et des statisticiens avaient provoqué la méfiance des milieux ouvriers (Daniel, 2010; González Bollo, 2004). À l'instar de ce qui s'était produit en Grande-Bretagne au moment de la création du *Labour Statistical Bureau* (Davidson, 1990: 60). En Argentine, dans les années 1910 et 1920, diverses organisations représentant des travailleurs avaient critiqué les chiffres officiels qu'elles considéraient viciés. Les travailleurs les associaient à des intérêts politiques et à des tentatives de manipulation de l'État. Certaines organisations ouvrières étaient même parvenues à identifier les statistiques officielles comme une nouvelle forme de surveillance et de contrôle des secteurs populaires. Les spécialistes du DNT avaient alors

postulé que le manque d'éducation des ouvriers expliquait leur méfiance vis-à-vis de leurs tâches. Aux yeux des experts, les possibilités de réussite des statistiques du travail reposaient sur une pédagogie *ad hoc* orientée vers l'intégration des masses travailleuses à une culture statistique; il s'agissait d'éveiller l'intérêt des travailleurs à être recensés, de les rendre coopératifs et de mettre un terme à la suspicion. Le fait est que, dans les années 1930, la tête de la CGT devait encore lancer des appels à la collaboration avec les statistiques officielles. La permanence de la méfiance des travailleurs exprimait aussi bien les limites de la pédagogie statistique développée par le DNT que l'échec des dirigeants syndicaux à convaincre leurs représentés. C'était également le cas dans l'association patronale. Ainsi, la valorisation de l'outil statistique était alors plus répandue au palier de la direction que des bases.

D'après la voix officielle, au début des années 1930, en Argentine l'organisation corporative n'était pas suffisamment ordonnée pour apporter les éléments statistiques de base. Cependant, la poursuite de certains intérêts cognitifs par les statisticiens, l'adoption de nouveaux procédés statistiques et de certains choix techniques ont contribué à créer des voies de communication régulières entre l'agence de travail et les corporations.

Dans sa volonté d'organiser les statistiques sociales de manière scientifique, la DE-DNT se proposa de conduire des recensements des patrons, des ouvriers et des associations professionnelles⁹. Ces recensements n'ont pas mis un terme au relevé direct des conditions de vie des ménages ouvriers que la DE-DNT effectuait par le biais des enquêtes, mais ils rendent compte d'une revalorisation des sources patronales et syndicales comme base des procédés statistiques¹⁰. À cet effet, la DE-DNT avait besoin que les entités ouvrières soient fermement organisées et incorporent une pratique rationnelle de l'enregistrement des informations et de la comptabilité. Ainsi, le développement des statistiques du travail et le renforcement de la pratique corporative n'étaient pas en contradiction mais allaient de pair. Au-delà de leur commune perspective corporative, c'est leur intérêt à consolider les statistiques du travail qui a conduit les experts à promouvoir l'organisation des corporations et des fédérations, et à stimuler la syndicalisation des ouvriers. Dans ce même but, les statisticiens ont également tenté de renforcer l'organisation des entités représentant des intérêts patronaux. L'expansion d'une matrice corporative dans la société argentine devenait la plateforme du succès de l'activité statistique.

Les recensements des patrons, des ouvriers et des associations professionnelles ont été conçus comme une collecte publique permanente, laquelle serait rectifiée périodi-

9. Suivant l'orientation de Figuerola, la DE-DNT se donna comme priorité d'élaborer des recensements, d'enquêter sur le coût de la vie et les fluctuations du salaire et de stabiliser la classification des activités professionnelles. Son directeur cherchait à faire en sorte que ces données puissent servir de point d'appui à la politique sociale des gouvernements conservateurs.

10. Avec le décret 50.720 (1934), le DNT est parvenu à une totale autonomie pour déterminer des critères et des procédures de quantification de phénomènes du travail et à propos de définitions opératives sur le moment de réaliser les recensements.

quement, ce qui obligeait la DE-DNT à renouveler ses consultations auprès des entités professionnelles. Après l'échec des recensements nationaux des chômeurs (1932, 1935 et 1936), le recensement professionnel a acquis de l'importance en tant qu'outil statistique. Son actualisation permanente par le biais du relevé des hausses et des baisses du personnel actif apportait à la DE-DNT un procédé indirect pour estimer le chômage involontaire. Mais l'aspect fondamental était que par ce biais l'agence statistique entraînait en contact avec les entités corporatives et frayait une voie de communication stable entre elles. De l'avis de Figuerola : « Il faut que ce rapprochement soit une règle, et plus qu'une règle coercitive, une habitude intelligente et morale. C'est une illusion que de prétendre que les hommes s'aiment entre eux, mais nous devons nous efforcer pour qu'ils se rapprochent, se connaissent et se respectent » (Figuerola, 1939 : 84). Les statistiques du travail ont fourni à Figuerola l'occasion de promouvoir ces rencontres comme une pratique courante. De son point de vue, le rapprochement des parties et de l'État devait être une norme de l'administration publique.

À partir de 1935, avec l'augmentation des grèves, les interventions du DNT dans les conflits de travail ont augmenté et se sont appuyées sur l'engagement des parties à accepter ses décisions. Ainsi, l'intérêt de sa division statistique à étudier l'activité syndicale s'est accru. À partir de 1935, la DE-DNT a quantifié les réunions syndicales et des groupes ouvriers non associés, et a tenu un registre des concurrents, en établissant des indices et des pourcentages sur le total de chaque année. L'instrumentation officielle de statistiques spécifiques sur l'activité syndicale était liée au poids croissant du mouvement ouvrier dans l'espace public et l'adoption parmi les bureaucrates du DNT d'une vision corporative de la société. Mais le suivi attentif de l'activité syndicale était aussi lié au rôle assigné aux statistiques par rapport à une hypothétique pacification sociale. La trame des liens directs avec le DNT devenait un élément clé pour rendre effective la gestion étatique du conflit social. Et, dans le cadre de cette tâche, les statistiques avaient un rôle important. Pour le directeur de la DE-DNT, son travail « ne consiste pas simplement à faire le compte de chiffres inertes (...) c'est au contraire un instrument vivant, où chaque élément constitue un possible facteur de discordance ou d'entente dans la relation entre patrons et travailleurs. De là son importance et, en même temps, sa responsabilité » (*Investigaciones Sociales*, 1946 : 7). La conciliation de ces intérêts divergents ne pouvait être atteinte que si l'État comptait avec la connaissance, exprimée en chiffres, de la question ouvrière. Les statistiques permettraient d'ériger les piliers de l'harmonie sociale désirée.

LES CHIFFRES DANS LES LUTTES OUVRIÈRES. LE CAS DES INDICES DU COÛT DE LA VIE

Les statistiques ont été une ressource politique dans la pratique des acteurs qui, précisément, étaient l'objet de ces outils de production de connaissance. La DE-DNT diffusait largement ses recherches sur le coût de la vie par une publication qui était parfois mensuelle et qui pouvait souvent s'épuiser. Ses résultats ont été utilisés par le mouvement ouvrier pour donner un aspect scientifique à ses revendications et légitimer sa lutte pour améliorer les conditions de vie de la classe travailleuse. L'accord semblait

juste : l'agence de travail apportait au mouvement ouvrier des arguments solides ; de son côté, celui-ci offrait reconnaissance et soutien à la parole officielle.

En 1933, la DE-DNT s'est retrouvée officiellement chargée des enquêtes nécessaires au calcul du coût de la vie ouvrière par un décret du président de la République, le général Agustín P. Justo (1932-1938). Cette mesure a fini par trancher une sourde dispute entre la *Dirección General de Estadística Nacional* (Direction générale de la statistique nationale ; DGEN) et la DE-DNT au motif que l'agence étatique aurait dû prendre en charge ce thème sous sa juridiction. La première étude sur le coût de la vie avait été réalisée par l'ingénieur Alejandro Bunge en 1918 alors qu'il était directeur de la DGEN¹¹. Il s'agissait d'une série rétrospective qui allait de 1910 à 1917 et qui avait été publiée dans sa *Revista De Economía Argentina*¹². À partir de là, et pour un temps, aussi bien la DE-DNT, que la DGEN et le Bureau municipal de statistiques de la ville de Buenos Aires avaient fait un suivi des prix internes des articles de première nécessité et avaient estimé le coût de la vie. Dans la mesure où ces recherches se cantonnaient à un même espace géographique (la capitale fédérale), leurs travaux se superposaient. C'est ainsi que se manifestait une concurrence latente concernant l'organisme étatique doté de l'autorité nécessaire pour l'étudier¹³. L'intérêt porté aux indices du coût de la vie est lié au fait que cet instrument technique était de plus en plus valorisé dans l'exercice du gouvernement, dans le cadre d'une plus grande légitimité des régulations étatiques et d'une gestion centralisée du conflit social. En 1932, le président de facto, le général José F. Uriburu, décréta la création d'une commission dont la mission était d'étudier le coût de la vie ouvrière et la fluctuation des salaires. Peu de temps après, le bureau du travail centralisa son calcul et monopolisa cet « instrument à mesurer la misère » selon les termes de la CGT (*C.G.T.*, 16 novembre 1934 : 3)¹⁴.

Du point de vue des dirigeants syndicaux, exprimé dans leur hebdomadaire, les enquêtes sur le coût de la vie de Figuerola étaient fondamentales pour la définition de la politique sociale. La CGT se disait convaincue que « pour légiférer il [fallait] comp-

11. Alejandro Bunge (1880-1943) était issu d'une famille de la noblesse prussienne qui s'est établie en Argentine. Il a fait des études d'ingénieur en Allemagne. C'est en revenant au pays qu'il est devenu le chef de la DE-DNT (1913-1915). Il a par la suite travaillé comme directeur de la Direction générale de statistique nationale (1916-1921 et 1923-1925). En 1918, il fonde la *Revista De Economía Argentina* qu'il dirige jusqu'à sa mort. Il a été professeur de la chaire de statistiques à la Faculté des sciences économiques de l'Université de Buenos Aires. Pour en savoir plus sur sa trajectoire, voir : Caravaca et Plotkin, 2007.

12. Pour une étude approfondie des premières applications de cet outil de quantification sociale en Argentine, voir : González Bollo, 1999.

13. Lors de la Première Conférence nationale de statistique (1925), les experts officiels ont affirmé que le principal problème de la statistique publique argentine résidait dans de tels conflits et dans le manque d'uniformité des méthodes utilisées par les divers bureaux de statistiques. Le coût de la vie était devenu un objet d'intérêt des agences statistiques, à la suite des effets qu'avait produits la crise économique de 1913-17 dans la société et qui avait installé l'inflation comme une préoccupation politique (González Bollo, 1999 : 27).

14. Plus tard, la DE-DNT a introduit une modification pour mettre en relation ses statistiques avec celles de l'Organisation internationale du travail et faciliter les comparaisons avec d'autres pays. Une nouvelle série d'indices du coût de la vie a été calculée en 1929.

ter avec des éléments de jugement sobres et objectifs» (*C.G.T.*, 16 novembre 1934: 3). Selon cette entité, la loi du budget devait tenir compte des résultats des enquêtes sur le coût de la vie pour fixer le salaire minimum des travailleurs de l'État. Lors de la discussion sur le budget de l'année 1935, la CGT soulignait :

Ce n'est que lorsque l'ouvrier gagne 175 pesos mensuels, c'est-à-dire 15 pesos de plus par rapport au salaire minimum qui régit dans la capitale fédérale pour les travailleurs de l'État, que commence à s'équilibrer le budget d'un ménage composé d'un couple et trois enfants de moins de 14 ans. Mais les dépenses vestimentaires sont encore à couvrir. (*C.G.T.*, 16 novembre 1934: 3)

Ainsi, les statistiques officielles étaient utilisées pour demander des comptes à l'État en tant qu'employeur, de même que pour parler de la nécessité de fixer des salaires minimaux dans le secteur privé. Une fois la loi du budget sanctionnée, les statistiques ont permis à la CGT de poser des objections telles que « vu les exigences de la vie, l'État est en situation de déficit vis-à-vis de tous ses ouvriers » (*C.G.T.*, 4 janvier 1935: 1). En vertu du principe « les salaires doivent être fixés en fonction des besoins de la vie », les chiffres du DNT devenaient importants car ils constituaient le moyen par lequel les pénuries des travailleurs étaient « scientifiquement démontrées » (*C.G.T.*, 4 janvier 1935: 1).

En 1937, la CGT a de nouveau eu recours aux statistiques du DNT pendant la campagne en faveur de son plan d'urgence. L'exposition de manière « illustrative » et « réaliste » des conditions de vie des ménages ouvriers faisait partie de sa stratégie en vue d'améliorer la situation des travailleurs. Les enquêtes faites par la DE-DNT étaient considérées comme une révélation scientifique, comme des études d'un niveau de précision technique sur lesquelles l'entité ouvrière n'exprimait aucun type de réserves ou d'objection (*C.G.T.*, 17 septembre 1937: 1). Dans un article intitulé « L'insoluble déficit du ménage prolétaire », la CGT affirmait que le coût de la vie pour la classe ouvrière avait souffert une augmentation considérable entre octobre 1933 et juin 1937 (de 15 % selon les chiffres officiels). Pour la CGT, ceci ne représentait pas toute la réalité. Selon l'enquête réalisée par la DE-DNT en 1935, l'alimentation représentait 57 % du budget des ménages ouvriers. En 1937, l'augmentation des prix dans ce domaine avait été telle que la part des ménages qui lui était consacrée était passée à 80 %.

Dans cette situation, le salaire de 120 pesos mensuels que reconnaît la Division statistique dans ses enquêtes se voit réduit à quelque 30 pesos à peine pour assurer les autres dépenses telles que logement, vêtements, etc., qui ont également souffert une augmentation générale des prix. (...) Un déficit mensuel considérable, dont le DNT reconnaît une partie, voilà la triste réalité qui, par ses temps de « prospérité », plonge les ménages ouvriers dans le désespoir. (*C.G.T.*, 1^{er} octobre 1937: 1)

Aux mains des travailleurs, les statistiques devenaient un instrument pour dissiper les illusions créées par les secteurs dominants et leur disputer la construction sociale de la réalité. Voici ce que diffusait l'hebdomadaire de l'entité ouvrière : « Une méconnaissance totale de la situation de la classe travailleuse a maintenu les gouvernements

dans l'illusion d'un bien-être collectif parce que le vacarme des fortunés a réussi à étouffer la voix des opprimés» (*C.G.T.*, 16 novembre 1934: 3). Cette vision «trompeuse» de la réalité — selon la CGT — était due au fait que la société argentine n'avait pas pris en compte, avec une documentation claire et solide des privations, le degré de paupérisation de la classe laborieuse. Selon la CGT, les enquêtes du DNT avaient le courage de mettre à découvert les conditions misérables dans lesquelles vivait la population ouvrière. De ce point de vue, les chiffres du DNT devenaient la voix, jusque-là étouffée, des opprimés.

À d'autres moments, cependant, les demandes ouvrières se sont précisément appuyées sur les lacunes des statistiques officielles. Au début de l'année 1937, la CGT réclamait auprès du bureau du travail un plus grand respect de la loi des accidents du travail dans les établissements productifs. La DE-DNT enregistrait les accidents survenus mais ne s'occupait pas de faire le décompte des ouvriers accidentés effectivement indemnisés. Selon la CGT, cette lacune statistique masquait les insuffisances en matière d'application de la loi et l'incapacité du DNT quant à son contrôle (*C.G.T.*, 29 janvier 1937: 1). Il s'ensuivait un abandon de l'ouvrier à son sort, ce que la CGT ne cessait d'indiquer en exigeant un plus grand engagement dans la défense de ses droits. En synthèse, que ce soit à travers ses chiffres ou à travers ce qu'ils ne prenaient pas en compte, les statistiques de la DE-DNT sont devenues une source légitime de la dispute politique.

En même temps, les statistiques apportaient au mouvement ouvrier un langage qui le situait sur un plan d'égalité, s'agissant de discuter avec la parole officielle des thèmes de l'agenda politique. Par exemple, au milieu de l'année 1937, la CGT s'est opposée au gouvernement en présentant une explication divergente au sujet de la hausse des prix des principaux articles de consommation. Les chiffres officiels en main, la CGT discutait les arguments du gouvernement conservateur — empreints d'un libéralisme classique — qui considéraient la cherté de la vie comme une question «naturelle» rattachée à la sortie de la crise économique¹⁵. Il est clair que dans le discours de la CGT, les statistiques ne déplaçaient pas complètement des formes propres à la rationalité de la culture populaire, liées au bon sens, telles que le recours au registre de la preuve dans l'expérience de pratique quotidienne. L'incorporation d'une forme scientifique de l'évidence — l'objectivation statistique — s'accompagnait de formes subjectives de perception des faits sociaux comme ce fut exprimé dans un article du journal *C.G.T.* On y faisait référence à l'indignation des ménagères ouvrières face à la hausse des prix d'un article de base de l'économie populaire, en l'occurrence la pomme de terre. La CGT soutenait :

15. Cette crise a été le produit de l'avènement d'une récession mondiale. La crise aux États-Unis s'est accompagnée de faibles récoltes et de la chute des prix des exportations argentines. L'effondrement du commerce extérieur a eu des effets sur l'activité économique interne mais a donné une impulsion au développement industriel; en effet, la chute des importations a provoqué une augmentation de la production manufacturière locale visant à substituer ces produits qui n'étaient plus importés (Gerchunoff et Llach, 1998: 142-143).

L'instinct leur dit que ce phénomène n'est pas naturel. Qu'il existe une force dans l'ombre qui (...) jour après jour réduit le budget du ménage. (...) Et avec des larmes dans les yeux, la ménagère ouvrière les paye 40 centimes le kilo, parce qu'il faut bien manger. *Que la ménagère voit juste*, que ses malheurs sont l'œuvre d'une spéculation criminelle, voilà ce qui est amplement démontré par les documents officiels¹⁶. (C.G.T., 20 août 1937: 1)

C'est ainsi que le registre le plus quotidien — intuitif — venait se mêler aux chiffres officiels — socialement valorisés comme objectifs et impartiaux —, composant la réalité comme résultat d'une double constatation.

Pendant les années suivantes, les indices du coût de la vie ont continué à être utilisés par les syndicats pour représenter publiquement la situation des ménages ouvriers, demander l'établissement de salaires minimums et des augmentations de salaire dans le secteur privé. Aussi bien les ouvriers du textile, que les boulangers et les maçons — les syndicats parmi les plus actifs dans les conflits sociaux de l'époque — ont utilisé les statistiques dans les batailles qu'ils ont livrées comme une forme « neutre » et « objective » de démontrer la justice de leurs revendications. Mais, loin de devenir un instrument exclusif des travailleurs, la croissante diffusion des chiffres a permis que la rationalité quantitative soit aussi incorporée par d'autres acteurs sociaux. Par exemple, au début de l'année 1942 — dans un contexte de perte du pouvoir d'achat à la suite des répercussions que la Seconde Guerre mondiale a eues sur l'économie argentine —, surgit un conflit entre ouvriers et patrons dans le secteur métallurgique. Les premiers avaient demandé une augmentation des salaires et l'octroi de congés en vertu de la loi 11.729. Les industriels ont répondu en se présentant devant le DNT avec une double stratégie qui impliquait une rationalité numérique et leur permettait de délégitimer aussi bien les demandes que les demandeurs. En premier lieu, les patrons ne reconnaissaient pas la personnalité effective du syndicat car ils considéraient que celui-ci ne regroupait qu'un faible pourcentage d'ouvriers des industries métallurgiques. Ils comparaient le registre des organisations syndicales avec les chiffres du personnel actif dans ce secteur. Sur la base de ces calculs, la position des industriels était de ne pas reconnaître la représentativité du syndicat « et [de] n'admettre ni controverses ni conversations avec cette organisation et ses représentants » (*Argentina Fabril*, avril 1942: 14). La légitimité de la revendication syndicale s'est également vue affaiblie du fait de l'usage des chiffres officiels. Selon l'Union industrielle argentine (UIA), le secteur aurait concédé à ses ouvriers une augmentation moyenne des salaires de 19,5 %, tandis que, selon les chiffres du DNT, l'augmentation du coût de la vie entre septembre 1939 et décembre 1941 aurait été de 13 %, c'est-à-dire inférieure à l'augmentation salariale octroyée. Du point de vue de l'entité patronale, il s'ensuivait que le conflit posé par les ouvriers était injustifié ou « totalement artificiel ». Pour l'UIA, l'amélioration du niveau de vie des ouvriers était « scientifiquement prouvée » par une augmentation des sommes payées par les industries en salaires de 13,3 % selon un rapport de la DGEN (*Argentina Fabril*, avril 1942: 17). Du point

16. Souligné par l'auteur.

de vue patronal, il y avait deux types de demandes ouvrières : celles que les chefs d'entreprise considéraient légitimes car fondées sur une évidence quantitative d'un état de nécessité, et les illégitimes qui répondaient à d'autres facteurs, à des « intérêts inavouables » et des « arguments étranges » qui exploitaient la misère (*Argentina Fabril*, avril 1942 : 25). Ainsi, les statistiques ont été intégrées aux argumentations des secteurs patronaux et ont conforté leur attitude défensive devant le développement des demandes ouvrières.

En juillet 1942, dans un contexte de tension sociale croissante, naît au sein du DNT l'idée d'établir officiellement une indexation des salaires en fonction du coût de la vie. Il s'agissait d'introduire un mécanisme automatique d'ajustement des salaires selon les indices de la DE-DNT. Ledit mécanisme déplacerait les modalités jusque-là utilisées pour normaliser le niveau des salaires, tels que les conventions collectives ou les sentences arbitrales. Pour ses défenseurs, cela avait l'avantage d'éliminer les improvisations, d'éviter les pressions et l'arbitraire. Néanmoins, il fallait d'abord convaincre toutes les parties concernées. Les experts du travail assumaient que dans la mesure où les informations statistiques apportaient « de plus grandes garanties de véracité et de justesse », on s'assurerait que leurs desseins soient « acceptés sans discussion ni réserves par les divers éléments intervenant dans les relations professionnelles » (*Argentina Fabril*, juin 1943 : 13). C'est ainsi qu'on tentait d'asseoir sur un principe en apparence neutre et objectif le gouvernement des relations conflictuelles entre capital et travail. Le 18 mars 1943, le pouvoir exécutif créa une commission de conseil afin qu'elle se prononce sur les possibilités d'ajuster automatiquement les salaires au coût de la vie (décret 142.353). Sa tâche consistait à évaluer les possibilités d'application, dans les diverses branches d'activité, d'un mécanisme dont la définition était totalement aux mains des experts du bureau des statistiques du travail. Une fois couronné ce processus d'appropriation progressive de la rationalité statistique par divers acteurs, le savoir statistique semblait désormais doté de l'autorité sociale suffisante pour s'ériger en principe rationnel de gouvernement. Sur un terrain traversé par des intérêts sociaux, ce mécanisme permettait en principe de soustraire les décisions politiques aux critiques habituellement brandies par les parties affectées, en termes d'arbitraire ou de favoritisme. L'établissement d'une règle mécanique fondée sur des statistiques était capable de doter ces décisions d'une apparence impersonnelle et impartiale. Ce qui les faisait aussi paraître publiquement plus justes.

LES STATISTIQUES SOCIALES DANS LE DÉBAT PARLEMENTAIRE

L'accumulation de connaissances sur le monde du travail a permis aux statisticiens du DNT d'obtenir une reconnaissance sociale en tant que spécialistes et d'influer sur l'agenda étatique dans le domaine ouvrier. Sous les gouvernements radicaux (1916-1930), on avait déjà fait appel à ces experts pour rédiger des questionnaires destinés aux enquêtes parlementaires et aussi pour apporter leurs conseils à la Commission de législation du travail de la Chambre des députés (González Bollo, 2004 : 331-381). Par ces voies, les experts du DNT ont participé à l'élaboration d'une législation du travail

et ont fourni aux acteurs politiques des sources de données sur lesquelles fonder leurs argumentations. Bien que toutes ces propositions n'aient pas obtenu le consensus nécessaire pour devenir des lois, elles ont servi pour installer publiquement des questions qui ont fait l'objet d'un débat social dans lequel les chiffres ont de plus en plus été utilisés comme une ressource d'autorité.

En Argentine, les statistiques du travail ont donné une visibilité à une série de risques sociaux (tels que maladies, invalidité ou vieillesse) qui pouvaient potentiellement priver les salariés de leur unique capital : le travail¹⁷. Dans le cadre du débat ouvert dans les années 1930, au sujet de la lutte contre les risques auxquels était soumise la classe laborieuse, les chiffres ont servi aux cadres techniques du bureau du travail pour asseoir l'idée selon laquelle l'ouvrier ne pouvait pas faire face par lui-même à ces contingences et qu'il n'était pas possible non plus que la prévision dépende de la bonne volonté des patrons, comme c'était le cas jusqu'à ce moment-là. Pour eux, l'État avait une fonction de plus en plus importante en tant que protecteur des travailleurs et garant de leur bien-être. Le DNT promouvait l'assurance obligatoire pour accidents mais ce qu'il avait dans sa ligne de mire, c'était l'élargissement de l'assurance aux cas de maladie, vieillesse et même du chômage. L'assurance sociale se présentait comme la solution au problème des inégalités économiques présentes dans la société argentine.

Au début des années 1930 la question du chômage est devenue un sujet de débat public. Le pouvoir politique a alors exigé du DNT la production urgente de chiffres sur le chômage ouvrier. Une commission parlementaire, créée pour combattre le chômage, a proposé de réaliser un recensement national des chômeurs et le Parlement a approuvé l'assignation de fonds à cet effet (loi 11.590). Pendant la séance consacrée à l'examen de cette proposition, le député socialiste de la capitale fédérale Nicolás Repetto a fait mention du manque d'informations de l'État et a critiqué le caractère limité des statistiques produites par le DNT, lesquelles se concentraient sur la situation de la capitale du pays et ignoraient les zones les plus touchées par le chômage en province. Ainsi, l'aspect central de la séance parlementaire du 24 juin 1932 n'a pas tant été le consensus autour de la procédure technique à mettre en place (un recensement spécial) que les oppositions concernant la fiche du recensement. La discussion renvoyait aux principes légitimes de la perception officielle du phénomène du chômage tels qu'ils seraient représentés par les questions à soumettre aux recensés. Certains députés n'étaient pas favorables à un questionnaire trop détaillé, craignant que cela

17. Il importe de souligner qu'en Argentine, au cours de la période d'étude, la sécurité sociale ne couvrait pas toute la population travailleuse. Bien qu'il existât une Loi des Accidents du Travail (1915) et une autre d'Assurance Maternité (1934), la mise en place de ces normes se trouvait empêchée dans la pratique. Peu des catégories professionnelles comptaient avec des caisses de pension et retraite et il était difficile de toucher les indemnisations en cas d'accident. Comme le signale Hugo del Campo (1983 : 46), la protection des travailleurs devant les risques sociaux était loin d'être garantie. Au demeurant, l'État avait réalisé des progrès en matière de sécurité sociale. L'insécurité de la condition du travailleur était un sujet de préoccupation publique qui avait provoqué la mise en marche de dispositifs institutionnels spécifiques pour faire face à chaque dimension du problème (Flier, 2000).

n'élève les coûts et ne retarde les résultats. D'autres, au contraire, considéraient que le recensement ne devait pas être réduit au point de perdre toute utilité en tant que source d'information pour la politique sociale. Surtout, le point central du débat a été de savoir s'il fallait ou non enquêter sur la nationalité des chômeurs. Cette question prenait une singulière importance politique dans un contexte de resurgissement de la droite nationaliste. Pour les partisans de ce courant idéologique, la nationalité des chômeurs constituait une donnée essentielle. Dans ce sens, le député du Parti démocrate national de Mendoza, Adolfo Vicchi, argumentait qu'il était important de connaître le lieu de résidence et la nationalité des chômeurs, son idée étant que le chômage dans le pays était la conséquence d'une immigration excessive de chômeurs. Francisco Maglione, du même parti, député d'Entre Ríos, considérait que c'était une donnée fondamentale pour l'élaboration de la législation, « bien que l'État, par humanité, doive garantir du travail à tous ceux qui en demandent, son devoir est d'en donner d'abord aux nationaux, aux enfants du pays, avant d'en donner aux étrangers » (Departamento Nacional del Trabajo, 1933 : 154). Incorporer ou non une question au recensement devenait bien plus qu'une définition technique : cela impliquait d'assumer un présupposé explicatif du phénomène (« l'excessive » affluence étrangère dans le marché du travail local) et de fonder une politique sélective en la matière. La discrimination entre nationaux et étrangers s'érigait en principe organisateur aussi bien dans le domaine cognitif que politique.

Au final, les questions sur la nationalité et la durée de la résidence dans le pays ont fait partie du questionnaire. La distinction entre nationaux et étrangers est même devenue l'axe de l'interprétation du problème pour la Junte Nationale contre le chômage. La controverse a commencé lorsque la CGT a taxé la Junte de fascisme en raison de la lecture — considérée comme biaisée — qu'elle faisait des chiffres, et a pris ces mêmes statistiques pour contredire les explications et les mesures qu'elle défendait. Les résultats du recensement des chômeurs de 1932 n'ont eu qu'une faible crédibilité. Les députés socialistes se méfiaient publiquement du chiffre final avancé : 2,4 % de la population. Le recensement a été soutenu par le pouvoir exécutif et la Junte nationale contre le chômage. Mais, dans un rapport officiel, Figuerola, son directeur, a remis en question sa crédibilité en manifestant qu'il n'était pas possible de prendre les chômeurs enregistrés dans ce recensement comme l'expression du chômage réel. Le chef de la DE-DNT exposait les limites de l'opération — fondée sur un questionnaire auto-administré — et expliquait que l'Argentine ne disposait pas d'un recensement authentique des ouvriers et des employés actifs dans tout le pays ni d'un registre rigoureux de ses habitants sur lesquels asseoir une affirmation mathématiquement exacte au sujet du phénomène du chômage (Departamento Nacional del Trabajo, 1933 : 150). À partir de là, la DE-DNT a cherché à faire le suivi des fluctuations du chômage involontaire avec des recensements périodiques¹⁸. Ce système s'avérait peu pertinent parce

18. La loi 11.868 a disposé l'organisation de ce type de relevé tous les six mois, mais on n'en a réalisé que trois autres (1935, 1936 et 1940) avec des résultats peu satisfaisants.

que, de l'avis de Figuerola, il ne permettait pas de capter les « chômeurs invisibles », ces personnes sans travail qui n'avaient pas la volonté de s'inscrire dans le registre et qui échappaient donc aux comptes faits par l'État (*Investigaciones Sociales*, 1939: 44). À cette époque, aux États-Unis, on avait recours à une enquête par échantillon pour mesurer le chômage.

Par ailleurs, d'autres risques sociaux, tels que le licenciement, la maladie ou les accidents du travail ont été au cœur de la controverse suscitée autour de la réforme du Code de Commerce de 1933. La loi 11.729 a finalement octroyé aux employés le droit à une licence maladie et à l'indemnisation pour accident et pour licenciement. Les discussions autour de cette proposition ont eu une vaste répercussion sociale et des voix contraires se sont manifestées. Le débat a de nouveau mobilisé tous azimuts des chiffres et des calculs. À travers la presse, le secteur patronal faisait pression publiquement contre sa sanction en calculant les coûts que cette mesure engagerait pour les employeurs. L'UIA publiait ses propres chiffres pour « démontrer » qu'il s'agissait d'une loi « confiscatoire », de « dépouillement » qui mettait en péril la solvabilité des industries (*Argentina Fabril*, février 194 : 8). Les députés socialistes les affrontaient en opposant d'autres sources statistiques. Tous les acteurs en présence s'arrogeaient la légitimité nécessaire pour émettre des avis fondés sur un « critère réaliste ». Ce réalisme reposait sur l'idée selon laquelle les statistiques constituaient un instrument de capture « directe » de la réalité, sans médiations subjectives. Dans ce sens, on les assumait comme un outil objectif qui peut reproduire fidèlement l'objet d'étude. Même si elles produisaient des chiffres incongrus ou hétérogènes : du simple fait que ces chiffres étaient cités, les discours des adversaires avaient une apparence d'objectivité et d'impartialité. C'était aussi l'occasion d'installer publiquement, à partir d'une inclination corporative, la critique du parlementarisme. Ce « critère réaliste » s'opposait à la démagogie attribuée aux députés et aux sénateurs au motif qu'ils légiféraient sans disposer d'études profondes, motivés par des intérêts électoraux. Le fait est que l'on ne comptait pas avec des bases solides pour savoir combien de travailleurs étaient concernés par la réforme du Code du Commerce à défaut de recensement ; les calculs qui intervenaient dans la polémique relevaient plus de la conjecture que de l'évidence empirique. Néanmoins, l'« objectivité » numérique ne cessait d'agir comme vernis de légitimation de diverses positions politiques.

En 1939, pendant la présentation de l'initiative du pouvoir exécutif pour régler le travail à domicile (loi 12.713), le rapporteur de la Commission de législation du travail de la Chambre des députés s'est chargé de souligner les bases solides sur lesquelles reposait la mesure. La DE-DNT avait fourni à la commission parlementaire des données sur la quantité d'ouvriers à domicile, leurs salaires et la durée de leur journée de travail. Ainsi, les statisticiens avaient participé, avec des représentants ouvriers et patronaux, aux réunions afin d'élaborer le projet de loi. Selon le député radical de Córdoba, Carlos Pizarro Crespo, les statistiques ont permis à la commission de valoriser avec exactitude l'ampleur du problème. À travers l'outil quantitatif, les députés ont diagnostiqué la gravité de la situation, en « vérifiant » les « salaires de

misère» des travailleurs à domicile et ont « constaté » que cette situation d'exploitation affectait principalement les femmes (Journal des séances de la Chambre des députés, 1940: 298). Non seulement les statistiques opéraient comme principe d'évidence d'une réalité — qu'à leur tour elles contribuaient à définir —, mais elles justifiaient en même temps la nécessité de mesures susceptibles de protéger les travailleurs.

Lorsque le projet a été débattu, les députés et les sénateurs ont cité les statistiques du DNT pour appuyer leurs argumentations. Celles-ci ont donc été incorporées dans un débat qui se prévalait, comme d'un principe de base, de pouvoir compter avec la rationalité et les certitudes qu'apportait la recherche scientifique. Bien que dans une grande partie des discussions, les aspects légaux, les antécédents, les expériences d'autres pays et les questions réglementaires aient constitué le noyau dur des argumentations, les statistiques ont été utilisées pour présenter une thématique et donner de l'importance à un problème en particulier. Les chiffres étaient capables d'installer publiquement une question et ce faisant, de terminer de la construire comme problème social. Les parlementaires avaient recours à cette forme de connaissance afin de montrer le caractère évident et indiscutable de ce qui n'était finalement qu'une interprétation particulière de la réalité sociale. Les connaissances produites par l'outil quantitatif paraissaient dépourvues d'intérêts particuliers et éloignées des idéologies politiques qui dominaient le débat parlementaire. Le recours aux statistiques par les parlementaires transférait cette équanimité supposée à leurs positions politiques. Il devenait ainsi moins coûteux de parvenir à certains accords minimums pour engager le débat.

En juillet 1939, on a discuté au Parlement les révisions de la Loi sur les accidents du travail — promues par le sénateur socialiste de la capitale fédérale Alfredo Palacios — en fonction d'élargir l'application de la doctrine du risque aux travailleurs agricoles et de l'élevage. Ainsi, la « démonstration » statistique selon laquelle des mécanismes d'assurance faisaient partie des pratiques patronales, y compris à la campagne, a joué en faveur de la mesure. La norme traduirait en termes légaux une réalité préexistante et reconnue par les statistiques officielles. La législation proposée ne faisait que réaffirmer un état de choses déjà en vigueur dans le pays, ce qui avait été « reflété objectivement » par les chiffres officiels. Dans la mesure où l'on considérait que la vie était « source génératrice de droit », et que les outils quantitatifs reflétaient « la vie même », les statistiques étaient considérées comme un fondement juridique de la législation (Departamento Nacional del Trabajo, 1935: 4).

Lorsqu'en 1939, on a voulu protéger les travailleurs agricoles par le biais de la Loi sur les accidents du travail (loi 12.631), cela faisait près de dix ans que la DE-DNT s'occupait de la quantification des accidents du travail sur l'ensemble du territoire national. Au tout début, cette tâche s'était limitée à la capitale fédérale et avait reposé sur une grille objective de captation du risque, c'est-à-dire qu'on comprenait les accidents comme des risques inhérents à la pratique du travail et au milieu ou au type d'activité exercée. Le plus souvent la DE-DNT attribuait les causes des accidents ou des lésions des travailleurs à des opérations, des machines ou des objets propres à

l'activité productive (plutôt que de tenter d'identifier des responsabilités individuelles, propres à une captation subjective du risque). Avec la nationalisation de l'enquête, il devenait possible de faire une étude comparée des accidents du travail selon le type d'activité économique. C'est ainsi que l'on justifiait le besoin d'élargir la protection de l'État aux travailleurs agricoles (pour égaliser leur situation vis-à-vis de ceux du commerce et de l'industrie), tout comme la fréquence des accidents de travail relevée par les statistiques officielles avait apporté les fondements de la réglementation en matière de protection de l'ouvrier sur cet aspect.

Aux alentours de 1940, le besoin de données statistiques solides est devenu plus évident lors du débat sur les caisses de retraite ou la création de l'assurance sociale. Débat inauguré alors que ces caisses de retraite connaissaient des déséquilibres financiers et se trouvaient en situation déficitaire¹⁹. Ceci rendait notoires l'absence de recensement et la faiblesse des évaluations actuarielles initiales. Ne pas compter avec des études statistiques, économiques et démographiques, c'était le principal argument technique, et supposé apolitique, des opposants au système des caisses de retraite. Ces acteurs sociaux s'opposaient à la création de nouvelles caisses en dénonçant leur faible préparation technique. L'UIA cherchait à freiner la « fièvre des retraites » en brandissant l'argument d'un manque de bases mathématiques sûres (*Argentina Fabril*, mars 1941 : 7). Pour asseoir ces bases, l'entité patronale comprenait que les outils techniques d'étude devaient être concentrés dans un organisme supérieur, ce qui a contraint l'État à créer l'Institut national de prévision pour s'en occuper. Les voix de divers acteurs sociaux ont construit le consensus autour de la réalisation d'un recensement, clé de voûte de la restructuration du système d'assurance sociale du pays. Après le coup d'État de 1943, le général Ramírez, chargé du pouvoir exécutif, reprendra cet impératif et ordonnera de réaliser un quatrième recensement national de la population, plusieurs fois différé, avec l'objectif spécifique de déterminer les bases nécessaires pour instituer un système d'assurance sociale ou régime social de retraite (décret 10.783).

POUR CONCLURE

Après le coup d'État de 1943, la DE-DNT devint la Direction des statistiques sociales et resta pendant un temps sous la direction de Figuerola. Le DNT se transforma en Secrétariat du Travail et de la Prévision à charge du général Juan Domingo Perón. Les experts des statistiques du travail avaient fait un long parcours en produisant des représentations statistiques du monde du travail, en proposant des méthodes rationnelles de quantification, en promouvant une législation du travail. Occupant une position — dans les termes de Desrosières — en partie administrative, en partie scien-

19. En 1940, le système de sécurité sociale argentin était conformé par un ensemble de caisses de prévision organisées par catégorie professionnelle : la première avait été créée en 1904 (caisse des employés publics) et suivie de plusieurs autres (comme celle des Cheminots de la Fraternité en 1915 ; celle des employés de banque et des assurances en 1923 ; celle des journalistes et des graphistes en 1939). Pour approfondir les débats entre caisses de retraite et sécurité sociale, préalables à la période péroniste, voir Lvovich, 2006.

tifique, les statisticiens prétendaient se trouver au-dessus de la mêlée politique. Néanmoins, les outils techniques dont ils étaient fins maîtres ont joué — dans un contexte de tension sociale croissante et d'un régime politique à la légitimité démocratique contestée — un rôle politique évident.

Pendant la période analysée, le DNT a réussi à s'installer comme un acteur médiateur de la lutte entre capital et travail. Pour ce faire, il était fondamental de tisser au quotidien une trame de relations entre les organisations ouvrières et patronales et l'État. Les statistiques officielles sont devenues une voie de communication régulière entre l'État et les entités ouvrières. Les statisticiens ont montré une vocation pour mettre en œuvre une gestion technique des tensions sociales propres au champ du travail. De même que le groupe de statisticiens anglais identifié dans l'analyse de Davidson (1990 : 74) comme les « innovateurs sociaux », les experts argentins considéraient que leur travail apportait des bases solides à la conciliation sociale. La connaissance « objective » et « fiable » rendrait non seulement plus faciles les accords entre les parties — dans la mesure où les informations quantitatives étaient censées rendre les acteurs plus raisonnables —, mais contribuerait aussi à asseoir des engagements stables dans le temps car fondés sur des « certitudes ».

En Argentine, c'est d'emblée une bureaucratie professionnelle qui a pris en charge l'élaboration des statistiques. L'incorporation des organisations syndicales à une routine statistique n'a pas remis en question ce rôle prépondérant des techniciens étatiques. Bien que le soutien de la CGT ait été important, s'agissant de donner une crédibilité aux chiffres officiels, les entités ouvrières n'ont pas pris part aux décisions de l'agence statistique à propos de ce qu'il fallait étudier et de la manière de le faire. Dans ce sens, on pourrait dire que les syndicats argentins se sont vus associés à la production statistique officielle mais quelque peu en retrait par rapport à la France ou la Grande-Bretagne. Au-delà des caractéristiques du mouvement syndical dans les divers pays — de l'étroite base de soutien des associations ouvrières ou du faible niveau d'organisation en Argentine²⁰ —, cette différence peut également être attribuée à plusieurs facteurs. D'un côté, une tradition d'enquêtes provenant de la société civile, utilisées comme matière première dans l'élaboration des politiques publiques (par exemple, dans l'Angleterre victorienne), absente dans le cas argentin. D'un autre côté, la participation dans l'élaboration des statistiques a pris pour les syndicats une valeur stratégique et pragmatique en France à la fin du XIX^e siècle ou en Grande-Bretagne à la fin de l'époque victorienne. En ce qui concerne l'étape de développement des statistiques du travail en Argentine, les procédés de recueil des données incorporant des syndicats ont fait l'objet d'une importante critique internationale. Le succès de cette critique a fait que l'application centralisée de critères standardisés s'impose sur le registre des appréciations ou l'intégration de formes de classification propres aux agents locaux. De même, avec le développement des modalités plus vastes d'incorpo-

20. Tout au long des années 1930, les ouvriers organisés n'ont jamais représenté plus du 10 % ou du 15 % du total des salariés.

ration des travailleurs à la citoyenneté politique, centralisées par l'État, les syndicats ont progressivement été mis à l'écart de l'élaboration des chiffres du chômage y compris dans les pays où ils avaient été des acteurs principaux en la matière.

En Argentine, c'est au cours des années 1930 que le mouvement ouvrier a su s'approprier un certain nombre d'outils quantitatifs et les capitaliser politiquement. Les chiffres officiels donnaient aux syndicats des arguments d'autorité pour soutenir leur lutte pour les droits sociaux. Les statistiques sont devenues une manière de démontrer scientifiquement la justice de leurs revendications devant la société tout entière; c'est ainsi qu'elles ont joué une fonction à la fois morale et politique.

La quantification du monde du travail a contribué à ce que certaines situations soient assumées publiquement comme des risques partagés par des groupes sociaux déterminés et liés à la condition du travailleur. Comme l'ont montré les débats parlementaires analysés, les statistiques ont servi pour légitimer les diverses propositions d'action qui ont cherché à protéger les travailleurs face à certains risques sociaux. Néanmoins, les outils statistiques se sont aussi avérés être une ressource pour ceux qui s'opposaient à certaines avancées de l'État dans la régulation des relations du travail. Une fois investies dans l'espace public, les statistiques cessaient d'être le monopole des experts et devenaient partie prenante des argumentations des acteurs politiques et corporatifs. Lesquels ont tous misé sur les chiffres, censés apporter un élément d'objectivité à leurs discours politiques.

En Argentine, l'établissement d'une forme de quantification standardisée du coût de la vie a été associé à une préoccupation politique pour la subsistance des ménages ouvriers et le maintien de la paix sociale. Son instrumentation montre de plus que le marché du travail était en train d'être pensé à partir d'une logique différente de celle du libéralisme classique. Il ne s'agissait plus du libre jeu de l'offre et de la demande; la possibilité d'interférer dans la détermination de la rémunération au travail (ou dans d'autres aspects) était vue désormais comme légitime, et le champ du travail était devenu un domaine susceptible d'être régulé par l'État. La rationalité statistique a contribué à ce que cette nouvelle logique supplante la vieille, en apportant les bases scientifiques de justification à une stratégie d'intervention.

Pendant cette période caractérisée par des divisions bien marquées dans le champ politique, il est vraisemblable que ce ne sont pas les statistiques qui ont fini par trancher les débats parlementaires, traversés qu'ils étaient par de fortes convictions doctrinaires. Néanmoins, les statistiques ont établi des codes de lecture de la réalité sociale, elles ont exercé leur pouvoir performatif en sanctionnant comme tels certains problèmes sociaux et c'est ainsi qu'elles ont contribué à définir des chemins d'action possibles. Les statistiques marquaient une « voie de certitudes » sur laquelle il devenait possible de faire avancer fermement les protections de l'État.

RÉSUMÉ

Depuis les années 1910, la production des statistiques socioprofessionnelles est le fait d'une instance spécialisée de l'État argentin. Dans cet article, on analyse certains instruments de

quantification appliqués par les experts de la Division statistique du Département national du travail pour exprimer formellement la vulnérabilité de la situation du travailleur en Argentine pendant le période 1930-1943, tout en explorant les réseaux sociaux qui font usage de ces quantifications. Même en l'absence de consensus solides, les catégories statistiques ont renseigné les débats politiques axés sur des initiatives gouvernementales relatives à la protection sociale des travailleurs. Cet article se propose de déterminer l'influence des outils quantitatifs au cours de ces discussions, leur incorporation aux pratiques politiques des organisations corporatives et le rôle qu'ils ont joué dans l'établissement de liens entre ces acteurs et l'État.

Mots clés : Argentine, statistiques du travail, Département national du travail, État, risques sociaux

ABSTRACT

Since the 1910s, the production of socio-professional statistics is performed by a specialized body of the Argentine State. In this article, we analyze some instruments of quantification applied by experts from the National Statistics Division of the Department of Labour to formally express the vulnerability of the worker's situation in Argentina during the period 1930-1943, while exploring the social networks that use these quantifications. Even in the absence of solid consensus, statistical categories have informed political debate focused on government initiatives concerning the social protection of workers. This article seeks to determine the influence of quantitative tools in these discussions, their incorporation in the political practices of corporate organizations and the role they played in establishing links between them and the state.

Key words: Argentina, labour statistics, National Department of Labour, State, social risks

RESUMEN

Desde los años 1910, la producción de estadísticas socioprofesionales es realizada por un organismo especializado del Estado argentino. En este artículo se analizan ciertos instrumentos de cuantificación aplicados por los expertos de la división estadística del Departamento nacional del trabajo con el fin de presentar formalmente la vulnerabilidad de la situación del trabajador en Argentina durante el periodo 1930-1943, explorando las redes sociales que utilizan estas cuantificaciones. Aún en ausencia de un sólido consenso, las categorías estadísticas han suministrado información para los debates políticos centrados en iniciativas gubernamentales relacionadas con la protección social de los trabajadores. Este artículo propone determinar la influencia de las herramientas cuantitativas a lo largo de estas discusiones, su incorporación en las prácticas políticas de las organizaciones corporativas y el papel que han jugado en el establecimiento de los vínculos entre los actores del Estado.

Palabras claves : Argentina, estadísticas laborales, Departamento nacional del trabajo, Estado, riesgos sociales

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD, J.-P. et J.-G. PRÉVOST (2010), « L'Histoire de la statistique canadienne dans une perspective internationale et panaméricaine », in N. SENRA et A. CAMARGO (dir.), *Estatísticas nas Americas. Por uma agenda de estudos históricos comparados*, Rio de Janeiro, IBGE, p. 37-65.
- BEAUD, J.-P. et J.-G. PRÉVOST (1997), « La forme est le fond : la structuration des appareils statistiques nationaux (1800-1945) », *Revue de Synthèse*, vol. 118, n° 4, p. 419-456.
- CARAVACA, J. et M. PLOTKIN (2007), « Crisis, ciencias sociales y elites estatales: la constitución del campo de los economistas estatales en la Argentina, 1910-1935 », *Desarrollo Económico*, vol. 47, n° 187, p. 401-428.
- DANIEL, C. (2010), « La sociedad (des)cifrada. Configuraciones del discurso estadístico en Argentina (1890-1945) » (Thèse de doctorat inédite), Universidad de Buenos Aires.
- DANIEL, C. et H. GONZÁLEZ BOLLO (2010), « Las estadísticas oficiales en la prensa escrita porteña (Argentina, 1890-1930) », in N. SENRA et A. CAMARGO (dir.), *Estatísticas nas Americas. Por una agenda de estudos históricos comparados*, Rio de Janeiro, IBGE, p. 179-203.
- DAVIDSON, R. (1990), « La formation du Labour Department. Le département du travail et la question ouvrière en Grande-Bretagne de la fin de la période victorienne à la période édouardienne », *Genèses*, n° 2, p. 56-82.
- DAVIDSON, R. (2004), « The state and social investigation in Britain, 1880-1914 », in M. LACEY et M. FURNER (dir.), *The state and social investigation in Britain and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 242-275.
- DEL CAMPO, H. (1983), *Sindicalismo y peronismo. Los comienzos de un vínculo perdurable*, Buenos Aires, CLACSO.
- DEPARTAMENTO NACIONAL DEL TRABAJO (1935), « Costo de la vida », *Informe serie C*, n° 1, p.1-67.
- DEPARTAMENTO NACIONAL DEL TRABAJO (1933), *La Desocupación en la Argentina, 1932. Informe del Jefe del Censo Nacional de Desocupados, Dr. J. Figuerola*, Buenos Aires, Talleres Gráficos Compañía Impresora Argentina, S. A.
- DESROSIÈRES, A. (2003), « Du travail à la consommation : l'évolution des usages des enquêtes sur le budget des familles », *Journal de la Société Française de Statistique*, vol. 144, n° 1-2, p. 75-111.
- DESROSIÈRES, A. (1993), *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- FIGUEROLA, J. (1939), « Organización social », *Revista de Economía Argentina*, vol. 21, n° 249, p. 83-86.
- FIGUEROLA, J. (1935), « Cómo se investiga el Costo de Vida », *Revista de Ciencias Económicas*, vol. 23, n° 163, p. 115-136.
- FLIER, P. (2000), « El desarrollo de la seguridad social en la Argentina : los seguros sociales », in J. PANETTIERI, *Argentina: trabajadores entre dos guerras*, Buenos Aires, Eudeba, p. 119-154.
- GAUDIO, R. et J. PILONE (1984), « El Estado y relaciones laborales en el período previo al surgimiento del peronismo, 1935-1943 », *Desarrollo Económico*, vol. 24, n° 94, p. 235-273.
- GERCHUNOFF, P. et L. LLACH (1998), *El ciclo de la ilusión y el desencanto: un siglo de políticas económicas argentinas*, Buenos Aires, Ariel.
- GONZÁLEZ BOLLO, H., « José Francisco Figuerola: de funcionario del estado interventor conservador a experto de la coalición peronista (1930-44) », www.historiapolitica.com/datos/biblioteca/gbollo2.pdf, consulté le 16 mars 2011.
- GONZÁLEZ BOLLO, H. (2004), « La cuestión obrera en números : la estadística socio-laboral y su impacto en la política y la sociedad, 1895-1943 », in H. OTERO, (dir.), *El mosaico argentino. Modelos y representaciones del espacio y de la población, siglos XIX-XX*, Buenos Aires, Siglo XXI, p. 331-381.
- GONZÁLEZ BOLLO, H. (1999), « Ciencias sociales y sociografía estatal. Tras el estudio de la familia obrera porteña, 1899-1932 », *Estudios Sociales*, n° 16, p. 19-39.
- HIRSCH, F. (1997) « The Soviet Union as a Work-in-Progress: Ethnographers and the category "nationality" in the 1926, 1937, and 1939 censuses », *Slavic Review*, vol. 56, n° 2, p. 251-278.

- LVOVICH, D. (2006), «Sindicatos y empresarios frente al problema de la seguridad social en los albores del peronismo», in D. LVOVICH, et J. SURIANO (dir.), *Las políticas sociales en perspectiva histórica. Argentina, 1870-1952*, Buenos Aires, Prometeo, p.135-167.
- OTERO, H. (2006), *Estadística y Nación. Una historia conceptual del pensamiento censal de la Argentina moderna, 1869-1914*, Buenos Aires, Prometeo.
- PATRIARCA, S. (1996), *Numbers and Nationhood. Writing Statistics in Nineteenth-Century Italy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PORTER, T. (1995), *Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton, Princeton University Press.
- SCHOR, P. (2009), *Compter et classer. Histoire des recensements américains*, Paris, Éditions EHESS.
- TOPALOV, C. (1994), *Naissance du chômeur. 1880-1910*, Paris, Albin Michel.

Publications périodiques

- « La carestía de la vida en la Capital Federal » (1934). *C.G.T.*, 16 novembre, p. 3.
- « Decreto sobre el levantamiento de los censos de desocupación » (1934). *C.G.T.*, 28 décembre, p. 8.
- « El salario mínimo y el costo de la vida » (1935). *C.G.T.*, 4 janvier, p. 1.
- « Algo de lo que enseña la estadística sobre el costo de la vida en la Capital Federal » (1935). *C.G.T.*, 3 mai, p. 4.
- « El Departamento Nac. Del Trabajo cumple mal sus funciones » (1937). *C.G.T.*, 29 janvier, p. 1.
- « El alto costo de la vida exige el aumento de los salarios » (1937). *C.G.T.*, 18 juin, p. 1.
- « Suba misteriosa del precio de las papas » (1937). *C.G.T.*, 20 août, p. 1.
- « Una realidad sombría » (1937). *C.G.T.*, 17 septembre, p. 1.
- « El insoluble déficit del hogar proletario » (1937). *C.G.T.*, 1^{er} octobre, p. 1.
- « La ley 11.729: sus efectos y consecuencias » (1941). *Argentina Fabril*, février, p.8.
- « El problema jubilatorio » (1941). *Argentina Fabril*, mars, p. 5-7.
- « Presentación de los industriales metalúrgicos al Departamento Nacional del Trabajo, con motivo de una petición del sindicato obrero de la misma industria » (1942). *Argentina Fabril*, avril, p. 13-15.
- « Salarios de los obreros de la industria — Números índices mensuales correspondientes a las industrias del país, desde 1937 a 1941 y primeros dos meses de 1942. Informe de la dirección General de Estadística de la Nación » (1942). *Argentina Fabril*, avril, p. 17.
- « Aumento de salarios con motivo de la carestía de la vida » (1942). *Argentina Fabril*, avril, p. 25.
- « Comisión asesora de salarios » (1943). *Argentina Fabril*, juin, p. 13.

Documents officiels

- Investigaciones Sociales*, revue de la Division statistique du Département national du travail.
- Journal des Séances de la Chambre des députés.
- Journal des Séances du Sénat.
- Mémoires du ministre de l'Intérieur.

Glossaire

- CGT – Confédération générale du Travail
- DE-DNT – Division statistique du Département national du travail
- DGEN – Direction générale de la statistique nationale
- DNT – Département national du travail
- FEC – Fédération des employés du commerce
- UIA – Union industrielle argentine